

catalogue des produits médicaments IV



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Acétate de sodium injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02139529	C3250	4 mmol/mL 4 mEq/mL	50 mL	25	922833	629336032501	629336000555
Maxivial®	02139529	C32B1	4 mmol/mL 4 mEq/mL	100 mL	20	922821	629336032617	629336000562

• Taxable • Code à barres • Sans agent de conservation



Acide folique injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DM	02139480	C18410	5 mg/mL	10 mL	1	898995	629336001446	629336001446

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Acide zolédronique pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02434458	4844001	4 mg/5 mL	5 mL	1	974730	629336001538	629336001538

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Acyclovir sodique injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02236926	C302510	50 mg/mL	10 mL	10	919937	629336305100	629336000128
Fiolle DU	02236926	C302520	50 mg/mL	20 mL	10	919949	629336305209	629336000135

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Adénosine injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02267659	C605102	3 mg/mL	2 mL	10	937071	629336601028	629336000142
Seringue préremplie	02457474	K051002	3 mg/mL	2 mL	10	970852	629336001712	629336002696
Seringue préremplie	02457482	K051004	3 mg/mL	4 mL	10	970864	629336001729	629336002702

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Ampicilline pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02227029	103767	250 mg	10 mL	10	975709	629336003648	629336003655
Fiolle DU	02227010	103768	500 mg	10 mL	10	975710	629336003662	629336003679
Fiolle DU	02227002	103769	1 g	10 mL	10	975722	629336003686	629336003693
Fiolle DU	02226995	103770	2 g	20 mL	20	975734	629336003709	629336003716

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

azaCITIDine pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
fiolle à usage unique	02505177	CP206830	100 mg	30 mL	1	977731	629336004324	629336004324

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Bicarbonate de sodium injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle	02486628	C908305	4.2% 2.5 mEq (mmol)	5 mL	25	975369	629336004034	629336004041
Fiolle	02486636	C908950	8.4% 50 mEq (mmol)	50 mL	25	975357	629336004058	629336004065

• Taxable • Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Bivalirudine pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02435268	C506210	250 mg/fiolle	10 mL	10	976453	629336004010	629336004027

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Bléomycine pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02265982	C103610	15 unités	10 mL	1	958499	629336106103	629336106103

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Caspofongine pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle	02486989	C356110	50 mg	10 mL	10	975424	629336002870	629336003556
Fiolle	02486997	C358110	70 mg	10 mL	10	975412	629336002887	629336003563

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Céfazoline pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02237138	102016	1 g	15 mL	10	967658	629336001330	629336001347
Flacon GFP	02237140	103650	10 g	100 mL	10	974833	629336002986	629336002993
SmartPak ^{MD}	02401029	CP1455B1	100 grammes céfazoline	poche	5	966988	629336001033	629336001040

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



SmartPak^{MD}
Marque de commerce de Samson Medical Technologies, L.L.C utilisée sous licence par Partenaires Pharmaceutiques du Canada Inc.

La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Ceftazidime pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	00886971	VL7231	1 g	20 mL	10	920472	629336004942	629336004959
Fiolle DU	00886955	VL7234	2 g	50 mL	10	920484	629336004966	629336004973
Flacon GFP	00886963	VL7241	6 g	100 mL	6	920496	629336004980	629336004997

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation

*Le bouchon de la fiolle n'est pas fait de latex de caoutchouc naturel



CefTRIAXone pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres de vente conditionnée (plateau/boîte) #
SmartPak ^{MD}	02409968	CP1456B1	100 grams	poche	5	967774	629336001057	629336001064

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



SmartPak^{MD}

Marque de commerce de Samson Medical Technologies, L.L.C utilisée sous licence par Partenaires Pharmaceutiques du Canada Inc.

Céfuroxime pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02241638	102008	750 mg	15 mL	10	968195	629336001194	629336001200
Fiolle DU	02241639	102009	1.5 g	50 mL	10	968110	629336001217	629336001224

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Chlorhydrate d'amiodarone pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle ambrée DM	02245248	C601603	50 mg/mL	3 mL	25	919950	629336606030	629336000159

• Code à barres • Sans latex

*Le bouchon de la fiolle n'est pas fait de latex de caoutchouc naturel



Chlorhydrate de diphénhydrAMINE injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02369567	C660401	50 mg/mL	1 mL	25	963744	629336000647	629336000654

• Taxable • Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Chlorhydrate de ropivacaïne injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (pouche) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Sac freeflex ^{MD}	02439379	ABH3110 *	2 mg/mL	100 mL	5	974870	629336003006	629336003013
Sac freeflex ^{MD}	02439379	ABH3111 *	2 mg/mL	200 mL	5	974912	629336003020	629336003037
Ampoule	02439387	ABA1823	5 mg/mL	10 mL	5	974900	629336003044	629336003051
Ampoule	02439409	ABA1846	10 mg/mL	10 mL	5	974894	629336003068	629336003075
Ampoule	02439409	ABA1847	10 mg/mL	20 mL	5	974882	629336003082	629336003099

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation

*Sans PVC, Sans DEHP



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Chlorhydrate de vancomycine pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02139375	C22110	500 mg	10 mL	25	922900	629336221103	629336000616
Fiolle DU	02139383	C28420	1 g	20 mL	10	922912	629336284207	629336000623
Emballage GFP	02139243	C295B1	5 g	100 mL	1	900795	629336295616	629336295616
Emballage GFP	02241807	C314061	10 g	100 mL	1	896706	629336314065	629336314065

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Chlorhydrate d'HYDROmorphone injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	Emballages / Caisse	Unités / caisse	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02491699	C853101	2 mg/mL	1 mL	25	18	450	975655	629336003952	629336003969
Fiolle DU	02491680	C851101	10 mg/mL	2 mL	10	20	200	975631	629336003907	629336003914
Fiolle DU	02491680	C851105	10 mg/mL	5 mL	10	10	100	975643	629336003921	629336003938
Fiolle DU	02491680	C851150	10 mg/mL	50 mL	1	10	100	975667	629336003945	629336003952

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Chlorure de sodium injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02139510	C918930	4 mmol/mL 4 mEq/mL	30 mL	25	975916	629336004539	629336004546
flacon GFP	02139510	C918961	4 mmol/mL 4 mEq/mL	100 mL	20	977536	629336005116	629336005123
flacon GFP	02139510	C918963	4 mmol/mL 4 mEq/mL	200 mL	10	977524	629336005093	629336005109

• Taxable • Code à barres • Sans agent de conservation

*Le bouchon de la fiolle n'est pas fait de latex de caoutchouc naturel



Citrate de fentanyl injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (pouche) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02501554	C806101	50 mcg/mL	1 mL	25	975990	629336004072	629336004089
Fiolle DU	02501554	C806102	50 mcg/mL	2 mL	25	976015	629336004096	629336004102
Fiolle DU	02501554	C806105	50 mcg/mL	5 mL	25	975989	629336004119	629336004126
Fiolle DU	02501554	C806120	50 mcg/mL	20 mL	25	976027	629336004133	629336004140
Fiolle PB	02501554	C806150	50 mcg/mL	50 mL	1	976039	629336004157	629336004157

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Cladribine injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02319918	C104010	1 mg/mL	10 mL	1	958785	629336100101	629336100101

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Colistiméthate pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02403544	C309306	150 mg	6.5 mL	1	967749	629336001392	629336001392

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Dipyridamole injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02244475	C601310	5 mg/mL	10 mL	10	921014	629336603107	629336000302

• Code à barres • Sans latex



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Ertapénem pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02496127	17403701	1 g	20 mL	10	975746	629336003532	629336003549

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Flumazénil injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DM	02266342	C402405	0,1 mg/mL	5 mL	10	945110	629336404056	629336000319

• Taxable • Code à barres • Sans latex



Ganciclovir pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02404761	C315110	500 mg	10 mL	25	967622	629336001095	629336001101

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Gluconate de calcium injectable, USP à 10 %

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fioles DU en plastique	02141019	C360019	100 mg/mL	10 mL	25	970682	629336002757	629336002764
Fioles DU en plastique	02141019	C360059	100 mg/mL	50 mL	25	970694	629336002771	629336002788
Fioles DU en plastique	02141019	C360161	100 mg/mL	100 mL	20	970700	629336002795	629336002801

• Taxable • Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Gonadotrophine chorionique pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiole DM**	02247459	C25011	10 000 unités USP	10 mL	1	*voir ci-dessous	629336002832	629336002832

• Code à barres

*Produit distribué par Ferring Pharmaceuticals. Pour passer une commande de GCH et/ou pour joindre le Service à la clientèle, communiquer avec le Soutien aux ventes chez Ferring Pharmaceuticals au 1 800 263-4057. Centre d'information médicale - Téléphone : 1 866 384-1314. Courriel : medicalinformation@ferring.com

**Fiole à dose multiple après reconstitution avec le diluant stérile. (Eau bactériostatique pour injection)



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Halopéridol injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DM	02406411	C437401	5 mg	1 mL	1	970402	629336001453	629336001460

• Code à barres • Sans latex



Héparine sodique injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DM	02264315	C504013	1 000 unités/mL USP	1 mL	25	976258	629336004829	629336004836
Fiolle DM	02264315	C504015	1 000 unités/mL USP	10 mL	25	936315	629336004843	629336004850
Fiolle DM	02264315	C504036	1 000 unités/mL USP	30 mL	25	976295	629336004867	629336004874
Fiolle DU	02392453	C504313	10 000 unités/mL USP	*0,5 mL	25	976349	629336004928	629336004935
Fiolle DM	02264307	C504213	10 000 unités/mL USP	1 mL	25	936339	629336004881	629336004898
Fiolle DM	02264307	C504805	10 000 unités/mL USP	5 mL	25	935815	629336508051	629336000364

• Taxable • Code à barres • Bouchon sans latex

*Remarque : Seule l'Héparine 0,5 mL ne renferme aucun agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Isoflurane USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Flacon	02231929	M60303	99.9 %	100 mL	6	941190	629336603039	629336000388
Flacon	02231929	M60302	99.9 %	250 mL	6	941323	629336603022	629336000371

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Kétorolac trométhamine injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02244947	C160201	30 mg/mL	1 mL	25	922456	629336162017	629336000401

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Lactate de milrinone injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02244622	C601710	1 mg/mL	10 mL	10	922596	629336607105	629336000456
Fiolle DU	02244622	C601720	1 mg/mL	20 mL	10	922602	629336607204	629336000463

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Lévothyroxine sodique injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02499916	C887110	40 mcg / mL	5 mL	1	977111	629336004287	629336004287
Fiolle DU	02499924	C886110	100 mcg / mL	5 mL	1	977123	629336004294	629336004294

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Lévothyroxine sodique pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02245948	C506248	500 µg	10 mL	1	965352	629336000944	629336000644

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Linézolide injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (pouche) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Sac freeflex ^{MD}	02430827	ABU 0723	2 mg/mL	300 mL	10	970463	629336001736	629336001743

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation • Sans PVC • Sans DEHP



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Mannitol injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02243176	C1550	250 mg/mL	50 mL	25	922511	629336015504	629336000432

• Taxable • Code à barres • Sans agent de conservation



Méropénem pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02415216	4523001	500 mg/fiole	20 mL	10	970414	629336000999	629336001002
Fiolle DU	02415224	4524001	1 g/fiole	20 mL	10	967798	629336001019	629336001026

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Mesna pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DM	02244931	C730310	100 mg/mL	10 mL	10	922523	629336733101	629336000449

• Code à barres • Sans latex



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Midazolam injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fioles DM	02242904	C410102	1 mg/mL	2 mL	10	922535	629336411023	629336000753
Fioles DM	02242904	C410105	1 mg/mL	5 mL	10	922547	629336411054	629336000760
Fioles DM	02242904	C410110	1 mg/mL	10 mL	10	922559	629336411108	629336000777
Fioles DM	02242905	C410201	5 mg/mL	1 mL	10	922560	629336412013	629336000784
Fioles DM	02242905	C410202	5 mg/mL	2 mL	10	922572	629336412020	629336000791
Fioles DM	02242905	C410210	5 mg/mL	10 mL	10	922584	629336412105	629336000807

• Code à barres • Sans latex

Pour des renseignements sur la disponibilité actuelle des produits, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle de PPC.



MitoXANTRONE injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiole DU	02286300	C132010	2 mg/mL	10 mL	1	943393	629336130108	629336130108

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Moxifloxacine injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / case	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Sac freeflex® Bag	02433087	ABU0422	1.6 mg/mL	250 mL	10	970955	629336002672	629336002689

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation • Sans PVC • Sans DEHP



Oxytocine injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02139561	C912011	10 unités/mL USP	*1 mL	25	975965	629336004300	629336004317
Fiolle DM	02139561	C1210	10 unités/mL USP	10 mL	25	922626	629336012107	629336000487

• Code à barres *Sans latex



Oxaliplatine injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	2457423	CP225110	5 mg/mL	10 mL	1	977354	629336005024	629336005024
Fiolle DU	2457423	CP225120	5 mg/mL	20 mL	1	977366	629336005031	629336005031
Fiolle DU	2457423	CP225140	5 mg/mL	40 mL	1	977378	629336005048	629336005048

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Pamidronate disodique pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02246597	452000	3 mg/mL	10 mL	1	918623	629336450008	629336450008
Fiolle DU	02246598	452005	6 mg/mL	10 mL	1	918647	629336450053	629336450053
Fiolle DU	02246599	452010	9 mg/mL	10 mL	1	918659	629336450107	629336450107

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Pantoprazole pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02352214	CP100411	40 mg	10 mL	10	967026	629336000951	629336000968

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Pénicilline G sodique pour injection, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02220261	PF170003	1 millions d'unités	15 mL	25	975321	629336004218	629336004225
Fiolle DU	02220288	PF170001	5 millions d'unités	15 mL	25	975199	629336004232	629336004249
Fiolle DU	02220296	PF170002	10 millions d'unités	50 mL	10	975205	629336004256	629336004263

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Phosphates de potassium injectables, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU (15 mL dans une fiolle de 30 mL)	02139545	C860539	3 mmol/mL de phosphore	15 mL	25	976416	629336004614	629336004621
Fiolle DU	02139545	C860569	3 mmol/mL de phosphore	50 mL	25	976441	629336004638	629336004645

• Taxable • Bouchon sans latex • Code à barres • Sans agent de conservation



Pipéracilline et Tazobactam pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
flacon GFP	02465833	CP1965B2	40.5 g 36 g Piperacillin / 4.5 g Tazobactam	200 mL	1	977305	629336003112	629336003112

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Propofol injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02437643	4463021	10 mg/mL	20 mL	10	970980	629336002016	629336002023
Fiolle DU	02437643	4462051	10 mg/mL	50 mL	10	970438	629336001491	629336001507
Fiolle DU	02437643	4462031	10 mg/mL	100 mL	10	970451	629336001514	629336001521

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



Sulfate de magnésium injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02139499	C96410P	500 mg/mL	10 mL	25	922468	629336964109	629336000418
Flacon GFP	02139499	C6450	500 mg/mL	50 mL	25	922493	629336064502	629336000425

• Taxable • Code à barres • Sans agent de conservation



Sulfate de morphine injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle	02482681	C475201	2 mg/mL	1 mL	25	975515	629336003785	629336003792
Fiolle	02482746	C475101	10 mg/mL	1 mL	25	975503	629336003860	629336003877

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Sulfate de protamine injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02139537	C22905	10 mg/mL	5 mL	25	922778	629336229055	629336000548
Fiolle DU	02139537	C22930	10 mg/mL	25 mL	1	900242	629336229307	629336229307

• Taxable • Code à barres • Sans agent de conservation



Tobramycine injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DM	02230640	C300602	40 mg/mL	2 mL	25	922882	629336306022	629336000920
Fiolle DM	02230640	C300630	40 mg/mL	30 mL	10	922894	629336306305	629336000937

• Code à barres • Sans latex



Tobramycine pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle GFP	00533688	C300351	1,2 g	50 mL	6	928781	629336303519	629336000609

• Code à barres • Sans latex • Sans agent de conservation



La représentation du produit n'est pas à l'échelle.

Vasopressine injectable

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DM	02139502	C30201	20 unités/mL	1 mL	25	922924	629336302017	629336000630

• Code à barres • Sans latex

*Le bouchon de la fiolle n'est pas fait de latex de caoutchouc naturel



Voriconazole pour injection

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle DU	02493829	CP106730	200 mg / fiolle	30 mL	1	976386	629336004195	629336004195

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Vinorelbine injectable, USP

Présentation	DIN	Code de produit	Description	Format	Unités / emballage	N° McKesson – Partenaires en distribution	Code à barres GTIN12 d'unité d'utilisation (fiolle) #	Code à barres GTIN12 d'unité de vente conditionnée (plateau/boîte) #
Fiolle à usage unique	02511347	CP211102	10 mg/mL Fiolle à usage unique	1 mL	1	977226	629336004676	629336004676
Fiolle à usage unique	02511347	CP216906	10 mg/mL Fiolle à usage unique	5 mL	1	976118	629336004683	629336004683

• Code à barres • Bouchon sans latex • Sans agent de conservation



Modalités et conditions de vente

Tous les achats de Produits auprès de Fresenius Kabi Canada Ltée, y compris ses sociétés affiliées canadiennes (collectivement appelées « **Fresenius Kabi** ») sont assujettis aux présentes Modalités et Conditions de vente, telles que modifiées de temps à autre (les « **Modalités et Conditions** »), qui sont acceptées par le Client et réputées le lier lorsqu'il passe une commande de Produits auprès de Fresenius Kabi. Les Modalités et Conditions sont mises à la disposition du Client à l'adresse <https://www.fresenius-kabi.com/fr-ca/>. Fresenius Kabi se réserve le droit de modifier, de mettre à jour, de remplacer ou d'annuler les présentes conditions générales en tout temps et sans préavis. Fresenius Kabi mettra à jour son site web au fur et à mesure que les présentes Modalités et Conditions seront modifiées, et ces modifications entreront en vigueur dès l'affichage des Modalités et Conditions de vente modifiées. Il incombe au Client d'examiner la dernière version des Modalités et Conditions avant de soumettre un Bon de commande. Toute commande passée après la modification d'une version antérieure des Modalités et Conditions sera soumise à ces Modalités et Conditions modifiées de vente.

1. Définitions. Dans les présentes Modalités et Conditions, les définitions suivantes s'appliquent :

- a. « **Convention** » désigne la Convention ou l'entente entre le Client et Fresenius Kabi pour l'achat et la vente de Produits en vertu des présentes Modalités et Conditions, mais exclut tout contrat écrit distinct lié à l'achat et à la vente de Produits négocié et exécuté entre le Client et Fresenius Kabi, à moins qu'il n'en soit expressément convenu autrement par écrit.
- b. « **Substance contrôlée** » signifie une substance incluse dans l'annexe I, II, III, IV ou V de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, L.C. 1996, c. 19, ou un stupéfiant, tel que défini dans le Règlement sur les stupéfiants, C.R.C., c. 1041.
- c. « **Client** » désigne toute personne ou entité située au Canada qui est légalement autorisée à acheter des Produits de Fresenius Kabi et qui achète ces Produits directement de Fresenius Kabi ou indirectement par l'intermédiaire d'un grossiste autorisé ou d'un autre distributeur tiers.
- d. « **Produit(s)** » signifie tout Produit ou service mis en vente par Fresenius Kabi, y compris les produits pharmaceutiques, les suppléments nutritionnels, les solutions de base, les solutions intraveineuses et les ensembles ou tubulures d'administration, les appareils et dispositifs médicaux, les pompes, les sacs ou poches, les systèmes d'administration de médicaments, la technologie et tout autre bien, pièce, logiciel et/ou accessoire s'y rapportant.
- e. « **Date de livraison** » désigne la date à laquelle le Produit est livré au Client.
- f. « **Point de livraison** » signifie l'endroit identifié par le Client dans le Bon de commande auquel Fresenius Kabi doit livrer les, ou toute autre zone ou tout autre Point de livraison qui est stipulé par écrit par le Client.
- g. « **Événement de force majeure** » signifie tout événement ou cause qui n'est pas sous le contrôle raisonnable d'une partie et qui, par l'exercice d'une diligence raisonnable, ne peut être évité ou surmonté de manière raisonnable. Sans limiter la généralité de ce qui précède, un « Événement de Force majeure » peut inclure : (a) les Cas de force majeure; (b) les guerres (déclarées ou non); (c) les insurrections, les hostilités, les émeutes; (d) les inondations, les incendies, les tempêtes, les avis de tempête, les glissements de terrain, la foudre, les tremblements de terre, les affaissements ou éboulements; (e) les troubles industriels, les actes d'un ennemi public, les actes de terreur, le sabotage, le vol, l'espionnage, les blocus, les pandémies, les épidémies; (f) les troubles civils; (g) les explosions, les bris ou les accidents; et (h) toute action ou restriction par ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité publique ou réglementaire; à condition, toutefois, qu'un « événement de force majeure » n'inclue pas le manque de fonds ou l'incapacité de payer les montants dus et exigibles à Fresenius Kabi.
- h. « **Bonnes pratiques de fabrication** » ou « **BPF** » désignent les pratiques requises pour se conformer aux directives recommandées par les organismes de réglementation qui encadrent l'autorisation et l'octroi de licences pour la fabrication et la vente de certains Produits, notamment les Produits pharmaceutiques, les suppléments nutritionnels et les dispositifs médicaux.
- i. « **Dommage non apparent** » désigne un dommage ou un défaut ou vice du Produit qui existe à la Date de livraison, mais qui ne peut être découvert lors d'une inspection adéquate.
- j. « **Dommage manifeste** » signifie un dommage ou un défaut ou vice d'un Produit qui existe à la Date de livraison et qui peut être découvert lors d'une inspection adéquate.
- k. « **Bon de commande** » désigne le Bon de commande ou autre document similaire soumis par le Client à Fresenius Kabi pour l'achat de certains Produits, auquel les présentes Modalités et Conditions sont réputées être intégrées par référence.
- l. « **Erreur d'expédition** » signifie toute erreur dans les détails de l'expédition, y compris, sans s'y limiter, toute pénurie de Produits, tout dommage, toute erreur de cueillette ou ramassage, toute erreur d'entrepôt, tout dépaquetage, toute erreur d'étiquetage, toute erreur de commande.
- m. « **Rappel** » signifie toute action de Fresenius Kabi ou de toute autorité réglementaire ou gouvernementale, qu'elle soit volontaire ou involontaire, pour récupérer le titre ou la possession de tout Produit vendu, transféré ou expédié au Client.
- n. « **Politique de retour de marchandises** » désigne la politique de Fresenius Kabi visant à accepter le retour ou la destruction de certains Produits, telle que modifiée de temps à autre, et disponible à l'adresse <https://www.fresenius-kabi.com/fr-ca/>.
- o. « **Spécifications** » signifie : (a) en ce qui concerne les Produits fabriqués par Fresenius Kabi, les spécifications de Fresenius Kabi pour le Produit en vigueur à la Date de livraison; et (b) en ce qui concerne les Produits distribués (mais non fabriqués) par Fresenius Kabi, les spécifications publiées par le fabricant à la Date de livraison.

Modalités et conditions de vente

- p. « **Garantie** » signifie la garantie de Fresenius Kabi que les Produits et leur fabrication seront conformes aux spécifications et aux BPF en vigueur à la Date de livraison. Des garanties plus spécifiques peuvent accompagner certains Produits et, si tel est le cas, elles seront énoncées dans la documentation et incluses avec le Produit à la livraison.
- q. « **Grossiste** » désigne une entité juridique dont l'activité principale consiste à vendre des Produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à d'autres entreprises, notamment des pharmacies, des hôpitaux et d'autres fabricants, grossistes ou distributeurs, conformément aux conditions de leurs permis, licences et lois applicables

2. **Convention intégrale.** Chaque Convention ou entente entre le Client et Fresenius Kabi consiste uniquement en : (a) les présentes Modalités et Conditions; et (b) uniquement les informations ci-dessous contenues dans le Bon de commande applicable :
- Le numéro de compte du Client
 - Les coordonnées du Client
 - Le numéro du Bon de commande
 - Le nom du Client
 - La Date de livraison demandée
 - Le Point de livraison
 - La description et l'identification du Produit ou des Produits
 - La quantité du Produit ou des Produits
 - Toute directive ou particulière

Par conséquent, les présentes Modalités et Conditions s'appliquent à l'exclusion de toute autre modalité que le Client pourrait vouloir imposer ou incorporer ou qui est implicite par le commerce, le Client, la pratique ou le cours des affaires. À moins qu'il n'en soit expressément convenu autrement par écrit, la vente par Fresenius Kabi et l'achat par le Client de tous les Produits se feront uniquement en conformité avec les présentes Modalités et Conditions. Aucune variation des présentes Modalités et Conditions ne liera Fresenius Kabi à moins qu'elle ne soit convenue par écrit et signée par un employé autorisé de Fresenius Kabi. Le Client et Fresenius Kabi acceptent par les présentes les Modalités et Conditions et conviennent qu'aucune condition incompatible, supplémentaire ou contradictoire contenue dans tout Bon de commande, acceptation, instruction d'expédition, devis, demande, confirmation, facture, accusé de réception, documentation, matériel, quittance ou autre correspondance écrite soumise par l'une ou l'autre des parties ne s'appliquera. Toute modalité ou condition supplémentaire ou différente sera nulle et sans effet. Pour être claires, toutes les modalités ou conditions supplémentaires ou différentes sont rejetées par la présente, et aucune notification distincte de ce rejet ne doit être donnée par l'une ou l'autre des parties.

3. **Commandes.** Tous les Bons de commande sont soumis à l'acceptation et à l'approbation du crédit par Fresenius Kabi, et doivent être soumis par les voies suivantes :
- Global Health Exchange (GHX)
 - Échange de données informatisé (EDI)
 - PConnect
 - Courriel** : Canada_Customerservice@freseniuskabi.com
 - Tél.** : 1-877-821-7724 (sans frais)
 - Fax** : 1-877-821-2108 (sans frais)
 - McKesson Partenaires en distribution** :
4705, rue Dobrin
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2P7

Modalités et conditions de vente

Ontario et Canada Atlantique :

Fax : 1-888-600-8104

Tél. : 1-877-671-1376

Ouest de l'Ontario :

Fax : 1-800-830-6436 (sans frais)

Tél. : 1-800-830-6465 (sans frais)

Québec :

Veuillez communiquer avec votre grossiste.

Dans la mesure où les Produits sont achetés par le Client auprès d'un Grossiste ou d'un distributeur tiers, le Client doit négocier le processus de commande, les Produits, la livraison, le paiement et les autres modalités liées à la commande directement avec ces Grossistes ou distributeurs. Toutes les autres dispositions des présentes Modalités et Conditions s'appliquent.

4. **Commande de substances contrôlées.** Les substances contrôlées doivent être commandées par l'intermédiaire des McKesson Partenaires en distribution (ou de tout autre grossiste participant). Lorsque cela n'est pas possible, ces Produits peuvent être commandés directement auprès de Fresenius Kabi, mais uniquement dans les circonstances suivantes : (a) un pharmacien ou un médecin, dûment inscrit auprès d'un organisme provincial de réglementation professionnelle et autorisé à commander et à manipuler ces substances contrôlées; ou (b) toute autre personne, autorisée au nom d'un grossiste (ou d'un autre titulaire de licence / permis), peut initier une commande, en envoyant une ordonnance ou un formulaire de commande distinct et endossé par la poste ou par messagerie, à l'adresse suivante :

Fresenius Kabi Canada Ltée

c/o Accuristix

109 Summerlea Road

Brampton, ON L6T 4P6

5. **Restrictions d'exportation.** Le Client ne doit pas commercialiser, vendre, transférer, exporter ou distribuer tout Produit, directement ou indirectement, à l'extérieur du Canada, ni vendre ou transférer tout Produit, directement ou indirectement, à tout acheteur ou tiers dont le Client sait, ou devrait raisonnablement savoir, qu'il a l'intention de commercialiser, de vendre, de transférer, d'exporter ou de distribuer ce Produit à l'extérieur du Canada. Fresenius Kabi a le droit de suspendre la vente de Produits au Client si elle soupçonne que le Client ou tout tiers acheteur de Produits a violé ou est susceptible de violer les dispositions du présent Article 5.
6. **Licences et permis.** Le Client déclare et garantit par les présentes qu'il possède et maintiendra en règle à tout moment important tous les permis et licences applicables (p. ex. licence d'établissement de médicaments [DEL], permis d'exploitation de pharmacie, permis d'exercice de médecin, etc.) requis pour l'achat de ces Produits et convient que cette déclaration constitue une contrepartie importante pour l'achat de Produits auprès de Fresenius Kabi et que Fresenius Kabi se fie à cette déclaration. À la demande de Fresenius Kabi, le Client transmettra promptement une copie de ces licences et permis à Fresenius Kabi. De plus, le Client déclare et garantit qu'il n'est pas interdit ou restreint de quelque façon que ce soit d'acheter ou de posséder les Produits, et qu'il n'utilisera pas ou ne traitera pas les Produits à des fins, ou de quelque façon que ce soit, interdites par la loi applicable.
7. **Prix.** Tous les Bons de commande acceptés seront remplis et facturés aux prix de Fresenius Kabi en vigueur au moment où la commande est traitée. Tous les prix peuvent être modifiés sans préavis et excluent toutes les taxes exigibles. Le Client est le seul responsable du paiement de toutes les taxes locales, provinciales et fédérales applicables sur les ventes, l'utilisation et/ou les revenus bruts découlant des transactions avec Fresenius Kabi.

Modalités et conditions de vente

8. **Paiement.** À moins d'entente contraire entre le Client et Fresenius Kabi, le Client doit payer toutes les sommes dues à Fresenius Kabi dans les trente (30) jours suivant la date de la facture. Sauf indication contraire sur la facture, les paiements pour les commandes directes de Fresenius Kabi peuvent être versés comme suit :

- Par voie électronique
- Par chèque à l'ordre de :
Fresenius Kabi Canada Ltée
165 Galaxy Boulevard, bureau 100
Toronto (Ontario)
M9W 0C8
- Par carte de crédit

Fresenius Kabi se réserve le droit de retarder ou de retenir toute expédition de Produits pour les Clients dont le solde est en souffrance. Des intérêts sont exigibles sur tout paiement en retard au taux le plus bas entre 1,25 % par mois, composé mensuellement, et le taux le plus élevé permis par la loi applicable.

9. **Livraison.** Nonobstant toute disposition contraire contenue dans les présentes Modalités et Conditions ou dans tout Bon de commande, les Dates de livraison demandées par le Client et les dates d'expédition qui peuvent être fournies au Client ne lient pas Fresenius Kabi et ne sont qu'une approximation. Fresenius Kabi se réserve le droit de réviser les estimations d'expédition afin de refléter les conditions en vigueur à la date ou avant la date à laquelle l'expédition d'une commande est prévue. Tout Bon de commande non exécuté sera automatiquement annulé, sans préavis et sans pénalité pour Fresenius Kabi, soixante (60) jours après la date du Bon de commande, et le seul recours du Client en cas de défaut de Fresenius Kabi de fournir tout Produit dans les quatorze (14) jours ouvrables suivant la Date de livraison demandée, ou de ne pas le fournir du tout, consistera à acheter un produit de remplacement auprès d'un autre fournisseur, aux seuls frais du Client. Sur demande écrite, et à la seule et absolue discrétion de Fresenius Kabi, le Client peut, dans certaines conditions, être dédommagé d'un montant égal à la différence de prix entre les Produits de Fresenius Kabi et le Produit alternatif portant une étiquette d'homologation canadienne acheté par le Client. Fresenius Kabi déploiera des efforts commerciaux raisonnables pour remplir et expédier au Client les Bons de commande acceptés dans un délai raisonnable, mais ne sera pas responsable des pertes ou des dommages, y compris les dommages spéciaux, indirects ou consécutifs, découlant de tout retard ou défaut d'expédier le Produit pour quelque raison que ce soit. En tout état de cause, la réception du Produit par le Client constitue une acceptation et une renonciation à toute réclamation pour cause de retard. Sans limiter la portée de ce qui précède, le Client convient que Fresenius Kabi ne soit pas responsable de toute perte ou de tout dommage pouvant résulter de la non-exécution ou de retards causés par une pénurie de matières premières, des problèmes de fabrication, des problèmes de livraison ou de main-d'oeuvre, des actes d'organismes de réglementation, l'abandon de commercialisation d'un Produit, des actes du Client ou tout Cas de force majeure.

10. **Commandes minimales.** Toute commande dont le total est inférieur à 500 \$ CAN (taxes non comprises) sera soumise à des frais de traitement de commande minimum de 75 \$ CAN.

11. **Commandes accélérées et commandes spéciales.** Toute demande à Fresenius Kabi d'accélérer la livraison de Produits en vertu d'un Bon de commande sera assujettie à des frais de traitement de commande accélérée de 75 \$ CAN, en plus de tous les autres frais d'expédition et de livraison connexes. Toute directive spéciale demandée par le Client, y compris toute commande urgente, peut faire l'objet de frais supplémentaires.

12. **Conditions d'expédition/titre/risque de perte.** Sauf accord contraire, les livraisons seront effectuées au Point de livraison FCA (*Incoterms 2020*), avec fret et assurance prépayés. Le titre de propriété et le risque de perte de tout Produit seront transférés au Client à la livraison à la Date de livraison. Tous les frais d'expédition et de manutention prépayés par Fresenius Kabi seront ajoutés à la facture du Client sous forme de postes ou d'éléments distincts.

13. **Inspection.** Il incombe au Client d'inspecter visuellement et de compter tous les Produits reçus au Point de livraison avant d'accepter la livraison. Toute exception ou déviation doit être notée sur la facture de fret ou le connaissance du transporteur et doit être signée par le Client et contresignée par le transporteur. Afin d'être admissible à un retour conformément à la Politique de retour de marchandises de Fresenius Kabi, le Client doit aviser le Service à la Clientèle de Fresenius Kabi de tout : (a) erreur d'expédition, dans les trois (3) jours ouvrables suivant la Date de livraison; (b) dommage non évident (caché), dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la découverte; et (c) dommage manifeste (visible), dans les trente (30) jours suivant la Date de livraison. Toutes les livraisons de Produits seront considérées comme acceptées par le Client et sans dommage de quelque nature que ce soit si le Client ne donne pas d'avis dans les délais prévus par les présentes.

Modalités et conditions de vente

- 14. Politique de retour de marchandises.** Les Produits sont assujettis à la Politique de retour de marchandises en vigueur de Fresenius Kabi accessible à l'adresse <https://www.fresenius-kabi.com/fr-ca/>, et qui peut être modifiée de temps à autre à la seule discrétion de Fresenius Kabi.
- 15. Garantie.** En ce qui concerne tout Produit acheté en vertu des présentes, Fresenius Kabi fournit une garantie uniquement au Client initial. Aucune garantie ne peut être cédée ou transférée par le Client à un tiers sans le consentement écrit préalable de Fresenius Kabi, lequel consentement peut être refusé à la seule discrétion absolue de Fresenius Kabi. Fresenius Kabi ne garantit pas la durée de conservation du Produit à la livraison. La garantie de Fresenius Kabi est conditionnelle à l'entreposage, à l'installation, à l'utilisation et au maintien adéquats des Produits conformément aux directives écrites applicables ou aux recommandations de Fresenius Kabi. La garantie de Fresenius Kabi sera nulle et sans effet si : (i) le Produit n'est pas utilisé conformément à ses instructions ou s'il est utilisé à une fin non indiquée sur l'étiquetage; (ii) la défectuosité alléguée est le résultat d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'un entretien inadéquat, d'un accident ou de la négligence de toute partie autre que Fresenius Kabi; (iii) le défaut du Produit de se conformer à la garantie de Fresenius Kabi est attribuable, en tout ou en partie, à des facteurs ou à des conditions qui échappent au contrôle raisonnable de Fresenius Kabi; (iv) des réparations, des modifications ou d'autres travaux ont été effectués par le Client ou d'autres personnes sur le Produit (sauf les travaux effectués avec l'autorisation écrite préalable de Fresenius Kabi et conformément aux procédures approuvées). Sans limiter la portée de ce qui précède, la garantie de Fresenius Kabi ne s'étend pas aux dommages aux Produits ou autres articles résultant en tout ou en partie de l'utilisation de composants, d'accessoires, de pièces ou de fournitures qui ne sont pas fournis par Fresenius Kabi. SAUF INDICATION EXPRESSE DANS LES PRÉSENTES, TOUTS LES PRODUITS SONT FOURNIS « TELS QUELS » ET « SELON LA DISPONIBILITÉ » ET SONT SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE TITRE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE ET/OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. TOUTES LES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS CELLES QUI DÉCOULENT DE L'EXÉCUTION, DE L'USAGE DU COMMERCE OU DE LA CONDUITE HABITUELLE DES AFFAIRES, SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES PAR LES PRÉSENTES. LA SEULE OBLIGATION DE FRESENIUS KABI ET LE SEUL RECOURS DU CLIENT EN CAS DE VIOLATION D'UNE GARANTIE SERONT, À LA DISCRÉTION DE FRESENIUS KABI, DE RÉPARER OU DE REMPLACER LE PRODUIT, OU DE REMBOURSER LE PRIX D'ACHAT EN CRÉDITANT LE COMPTE DU CLIENT POUR LE PRODUIT NON CONFORME.
- 16. Limites de responsabilité.** EN AUCUN CAS FRESENIUS KABI, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU SES FILIALES, OU SES ET LEURS DIRIGEANTS, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, AGENTS, PARTENAIRES, FOURNISSEURS, CONSULTANTS OU REPRÉSENTANTS, NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES EN VERTU DE LA COMMON LAW, D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE, D'UNE NÉGLIGENCE, DE L'ÉQUITÉ OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE OU ÉQUITABLE QUI SONT OU COMPRENNENT (A) TOUT DOMMAGE PROXIMAL, ACCIDENTEL, SPÉCIAL; (a) TOUT DOMMAGE PROXIMAL, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, PUNITIF, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, OU INDIRECT OU SIMILAIRE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT; OU (b) TOUTE PERTE DE PROFITS, PERTE DE REVENUS, PERTE OU CORRUPTION DE DONNÉES, PERTE D'ACTIVITÉ, COÛT D'ACQUISITION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION, MÊME S'IL A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, OU POUR TOUTE RÉCLAMATION PAR UN TIERS OU LA FOURNITURE DE PRODUITS OU DE SERVICES PAR UN TIERS. LE CLIENT ACCEPTE QUE POUR TOUTE RESPONSABILITÉ LIÉE À L'ACHAT DE PRODUITS, FRESENIUS KABI NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DE TOUT MONTANT DE DOMMAGES EXCÉDANT LE MOINDRE DES MONTANTS SUIVANTS : (i) LE MONTANT EN DOLLARS PAYÉ PAR LE CLIENT POUR LE PRODUIT DONNANT LIEU À LA RÉCLAMATION; OU (ii) CINQUANTE MILLE DOLLARS (50 000 \$ CAN). LES DISPOSITIONS PRÉCÉDENTES NE S'APPLIQUENT PAS DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'INTERDIT.
- 17. Indemnisation.** Le Client accepte par les présentes d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité Fresenius Kabi, ses sociétés affiliées et ses filiales, ainsi que chacun de ses et de leurs dirigeants, administrateurs, employés, agents, partenaires, fournisseurs, consultants et représentants respectifs (individuellement et/ou collectivement, les « **Indemnitaires de Fresenius Kabi** »), à l'égard de toutes les réclamations de tiers (y compris, sans s'y limiter, les intérêts, les pénalités et les frais juridiques raisonnables) qui peuvent être subis ou engagés par les indemnisés de Fresenius Kabi, découlant de, en relation avec ou en conséquence de (i) tout acte ou toute omission négligent ou fautif de la part du Client; (ii) l'utilisation ou la vente des Produits par le Client (sauf dans la mesure où une telle poursuite ou demande découle du défaut des Produits de respecter la garantie de Fresenius Kabi); et/ou (iii) la manutention ou l'entreposage inadéquat des Produits par le Client. Le Client donnera à Fresenius Kabi l'occasion de participer à la défense et au règlement d'une telle réclamation. Aucun règlement d'une telle réclamation ne sera effectué à moins que ce règlement ne prévoise une libération complète et inconditionnelle de Fresenius Kabi. Fresenius Kabi a le droit d'approuver un avocat ou d'être représentée par un avocat indépendant de son choix.

Modalités et conditions de vente

18. **Rappels.** Fresenius Kabi avisera le Client sans délai de la survenance d'un rappel pour tout Produit acheté par le Client directement de Fresenius Kabi. Fresenius Kabi sera responsable de la mise en oeuvre du rappel et, à la demande raisonnable de Fresenius Kabi, le Client coopérera pleinement à la mise en oeuvre du rappel. Le Produit faisant l'objet du rappel sera réputé non conforme et Fresenius Kabi paiera ou créditera au Client, en plus de tout montant payable en vertu de l'Article 15, les frais raisonnables, directs et documentés engagés par le Client relativement à ce rappel, à condition que ces frais soient demandés ou approuvés au préalable par Fresenius Kabi. Le Client convient que toutes les plaintes relatives au Produit seront signalées au Service à la Clientèle de Fresenius Kabi aux coordonnées suivantes :

Courriel : Canada_Product_Complaints@Fresenius-Kabi.com

Tél. : 1-877-953-9002 (sans frais)

19. **Arbitrage.** Tous les différends, réclamations ou controverses (« **Différends** ») découlant de ou en relation avec une Convention (y compris l'un ou l'autre ou les deux de tout Bon de commande ou des présentes Modalités et Conditions), y compris, sans limitation, tout différend quant à l'existence, la validité, l'exécution, la violation ou la résiliation de la Convention, seront résolus de la manière suivante. Une partie doit d'abord envoyer une notification écrite du litige à l'autre partie pour une tentative de résolution par négociation entre les cadres qui ont l'autorité nécessaire pour résoudre le différend. Les négociations doivent être menées dans les trente (30) jours suivant la réception de cet avis. Si les parties ne se rencontrent pas ou si la question n'a pas été résolue dans ce délai de trente (30) jours, les parties doivent soumettre leur différend à une médiation dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'expiration du délai préalable de trente (30) jours. Si la médiation ne permet pas de résoudre tous les différends ou si la médiation n'a pas été programmée, l'une ou l'autre des parties peut engager une procédure d'arbitrage concernant les questions soumises à la négociation et à la médiation, en déposant une demande écrite d'arbitrage. Les différends seront réglés par un arbitrage définitif et contraignant, conformément aux dispositions de la *Loi de 1991 sur l'arbitrage, L.O. 1991, c. 17* (Ontario), telle que modifiée de temps à autre. Le lieu de l'arbitrage sera Toronto, Ontario, Canada. Une partie qui souhaite recourir à l'arbitrage doit donner un avis écrit de cette intention à l'autre partie (un « **Avis d'intention** »). L'arbitre sera nommé par Convention mutuelle des parties ou, à défaut d'une telle Convention, dans les quatorze (14) jours de la signification de l'Avis d'intention, le Client et Fresenius Kabi devront chacun, dans les cinq (5) jours de l'expiration de la période de quatorze (14) jours susmentionnée, choisir un arbitre et aviser l'autre de son choix, le troisième arbitre devant être choisi par les deux (2) premiers arbitres nommés. Nonobstant ce qui précède, dans la mesure où une partie cherche à obtenir une mesure injonctive, l'une ou l'autre des parties peuvent immédiatement engager une procédure visant à obtenir une mesure injonctive préliminaire devant un tribunal compétent, et cette mesure restera en vigueur jusqu'à ce que les parties parviennent à une résolution ou aussi longtemps que l'arbitre ou les arbitres le jugeront approprié.

20. **Cas de force majeure.** Fresenius Kabi ne sera pas tenue responsable de tout retard ou défaut d'exécution aux termes des présentes découlant d'un Cas de force majeure. Le Client convient que, dans de tels cas, les Produits disponibles peuvent être attribués (allocation) par Fresenius Kabi, à sa seule discrétion, à l'un de ses Clients ou partenaires commerciaux, sans responsabilité de quelque nature que ce soit.

21. **Cession.** Fresenius Kabi aura le droit de céder ses droits et obligations en vertu de toute Convention assujettie aux présentes Modalités et Conditions à un successeur, à une société affiliée ou à un tiers non lié sans le consentement de toute autre partie.

22. **Conformité aux lois.** Le Client et Fresenius Kabi doivent chacun se conformer à l'ensemble des lois, règles et règlements fédéraux, provinciaux et locaux qui s'appliquent à leurs activités et/ou à leurs obligations à l'égard de l'achat et de la vente de Produits en vertu des présentes.

23. **Loi applicable.** La Convention entre le Client et Fresenius Kabi en vertu des présentes est régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales du Canada qui s'y appliquent, sans égard à ses principes de conflits de lois, et les parties consentent à la compétence exclusive des tribunaux situés à Toronto, Ontario, Canada

Politique de retour de marchandises

1. **Applicabilité.** La présente Politique de retour de marchandises (ci-après la « Politique ») s'applique aux Clients (ci-après le « Client » ou les « Clients » selon le cas) de Fresenius Kabi Canada Ltée (ci-après « Fresenius Kabi ») et remplace toute politique antérieure de retour de marchandises s'appliquant à l'égard des Clients.

2. Liste des personnes-ressources de Fresenius Kabi.

Retours généraux

Service à la clientèle

T: 1 877 821-7724 (sans frais)

F: 1 877 821-2108 (sans frais)

C: Canada_Customerservice@fresenius-kabi.com

Plaintes sur la qualité des produits

Service des plaintes

T: 1 877 953-9002 (sans frais)

C: Canada_Product_Complaints@fresenius-kabi.com

Événements indésirables liés aux médicaments

Service de pharmacovigilance

T: 1 877 779-7760 (sans frais)

F: 1 844 605-4465 (sans frais)

C: Canada_Vigilance@fresenius-kabi.com

3. **Politique générale.** Fresenius Kabi n'émettra un crédit que pour les produits Fresenius Kabi (les « **Produits** ») retournés directement à Fresenius Kabi. Tous les retours admissibles doivent être autorisés au préalable, par écrit, par le Service à la clientèle de Fresenius Kabi par l'émission d'un numéro d'autorisation de retour de marchandises (numéro d'« **ARM** »). Fresenius Kabi se réserve le droit de demander la preuve d'achat avant d'autoriser tout retour et peut requérir la documentation pertinente démontrant que les produits ont été correctement manipulés, entretenus et entreposés en tout temps. Sans limiter la généralité de ce qui précède, pour être admissibles à un retour, tous les produits doivent être manutentionnés et entreposés comme suit :

- a. Les Produits doivent être entreposés dans le site de livraison initial, dans le conditionnement ou l'emballage d'origine, non ouvert et non endommagé.
- b. Les Produits doivent être manipulés et entreposés dans des conditions sanitaires.
- c. Les produits doivent être manipulés et entreposés de manière à éviter toute contamination de quelque nature que ce soit.
- d. Les produits doivent être conservés à la température indiquée dans les renseignements sur l'emballage du produit.
- e. Les produits doivent être traités conformément à toutes les recommandations de manipulation et d'entreposage et aux renseignements contenus dans la documentation sur le produit, son étiquetage, ses renseignements de conditionnement et/ou qui sont autrement mis à la disposition du Client.

Les retours non autorisés et les retours qui ne sont pas conformes à la présente Politique seront rejetés par Fresenius Kabi et ne seront pas admissibles à un crédit. Le Client devra assumer tous les frais d'expédition associés aux retours, à l'exception de tout produit renvoyé à Fresenius Kabi à la suite d'une erreur d'expédition de la part de Fresenius Kabi, d'un rappel de produit ou de la non-conformité du produit aux spécifications. Fresenius Kabi n'assume aucune responsabilité pour toute perte ou tout dommage subi par le produit renvoyé en cours de transport. Les produits renvoyés seront crédités au prix en vigueur au moment du renvoi. Si des documents justificatifs du prix d'achat sont fournis par le Client, Fresenius Kabi aura l'entière discrétion de créditer le prix d'achat. Aucun crédit ne sera émis pour des caisses partielles de produits, et l'émission de tout crédit est assujettie à l'exigence que la valeur de ce crédit totalise au moins 100 \$ CAN.

Politique de retour de marchandises

4. **Catégories de retours.** Les produits admissibles à un retour peuvent être renvoyés pour un crédit dans les circonstances suivantes, comme déterminé par Fresenius Kabi à sa seule et entière discrétion :
 - a. **Erreurs d'expédition :** Dans le cas où le produit aurait été expédié au Client à la suite d'une erreur de la part de Fresenius Kabi, à condition que le Client avise le Service à la clientèle de Fresenius Kabi dans les trois (3) jours ouvrables suivant la date de livraison du produit au Client (la « **date de livraison** »).
 - b. **Dommages manifestes (visibles) :** Si le produit est visiblement endommagé à la livraison, le Client doit en aviser Fresenius Kabi dans les trente (30) jours suivant la date de livraison. Tout dommage de ce genre doit être noté sur le bordereau de transport ou le connaissance du transporteur et contresigné par le Client. Le Client doit demander au transporteur d'inspecter les marchandises et de contresigner le bordereau transport ou le connaissance du transporteur. **LE CLIENT NE DOIT PAS REFUSER L'EXPÉDITION DE PRODUITS ENDOMMAGÉS. AUCUN CRÉDIT NE SERA ACCORDÉ POUR LES EXPÉDITIONS REFUSÉES POUR CETTE RAISON.**
 - c. **Dommages non apparents (dissimilés) :** Dans l'éventualité où le Client découvre que des produits ont subi un quelconque dommage qui ne pouvait raisonnablement être découvert lors de l'inspection à la date de livraison, ou qu'il découvre plus tard que les produits ne sont pas conformes aux spécifications stipulées, le Client doit aviser Fresenius Kabi dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la découverte. Indépendamment de ce qui précède ou de toute autre disposition contenue dans la présente Politique, le Client doit immédiatement aviser Fresenius Kabi de toute plainte relative à la qualité des Produits ou de tout événement indésirable lié aux médicaments, et ce, dans tous les cas, dans un délai d'un (1) jour ouvrable suivant la découverte.
 - d. **Produits périmés :** Le Client peut être admissible à un crédit pour des produits périmés, à condition qu'il demande et reçoive un numéro d'ARM pour ces produits dans les six (6) mois suivant la date d'expiration indiquée sur l'emballage. Les produits qui sont des dispositifs médicaux ne peuvent être retournés pour cause d'expiration ou de péremption.

5. **Retours non admissibles.** Les retours non autorisés ou les retours qui ne sont pas conformes à la présente Politique seront rejetés par Fresenius Kabi et ne seront pas admissibles à un crédit. Sans égard à toute disposition contraire dans la présente Politique, Fresenius Kabi n'est pas tenue d'accepter les retours ou d'accorder un crédit dans les cas suivants :
 - a. Retour sans autorisation préalable.
 - b. Excédent de marchandises dans l'inventaire du Client.
 - c. Produits fournis sans frais pour le Client.
 - d. Produits en arrêt de commercialisation par Fresenius Kabi.
 - e. Produits brisés, marqués ou endommagés en raison d'actes ou d'omissions du Client.
 - f. Produits expédiés au Client à la suite d'une erreur de commande de la part du Client.
 - g. Produits endommagés par l'eau ou le feu.
 - h. Produits inadéquatement manutentionnés, conservés ou entreposés.
 - i. Emballage partiel, ouvert ou qui n'est pas d'origine.
 - j. Produits ou emballages présentant des marques ou des déformations.
 - k. Produits ou emballages endommagés à la suite d'événements couverts ou assurables (p. ex. incendie, fumée, inondation, etc.).
 - l. Produits impliqués dans des ventes de récupération, de faillite ou d'incendie.
 - m. Produits non périmés ou qui n'ont pas atteint leur date d'expiration (péremption).
 - n. Produits retournés à Fresenius Kabi plus de trente (30) jours après la date d'émission du numéro d'ARM.
 - o. Produits non périmés (sauf pour les retours admissibles de produits endommagés).
 - p. Plus de six (6) mois après la date d'expiration.
 - q. Produits achetés dans le cadre d'une procédure de faillite ou d'insolvabilité similaire.
 - r. Produits remballés en dehors de l'emballage ou de l'étiquetage d'origine de Fresenius Kabi, y compris le matériel d'emballage d'un tiers.
 - s. Produits délivrés à un patient.

Politique de retour de marchandises

- t. Retours dont la valeur est inférieure à 100 \$ CAN.
- u. Produits non conditionnés en caisses complètes.
- v. Produits vendus au Client sur une base non remboursable ou qui sont marqués non retournables, échantillons professionnels, produits pour évaluation clinique, emballages pour professionnels, marchandises gratuites ou autres portant des marquages similaires ou des étiquettes spéciales.
- w. Produits prétendument reçus porteurs d'une date inacceptable, mais non signalés à Fresenius Kabi dans les trente (30) jours suivant la date de livraison.

Fresenius Kabi décline toute responsabilité envers le Client pour tout produit retourné sans un numéro d'ARM émis au préalable. Tous ces produits seront détruits par Fresenius Kabi au moment de leur réception par Fresenius Kabi.

6. **Expédition de retour.** Les produits destinés à être retournés ne peuvent être acceptés au siège social de Fresenius Kabi. Les produits commandés doivent être renvoyés au point d'origine de l'expédition, comme suit :

Fresenius Kabi Canada Ltée

c/o Accuristix
109 Summerlea Road
Brampton, Ontario
L6T 4P6

McKesson Partenaires en distribution (Calgary)

4440-78 Ave S.E
Calgary, Alberta
T2C 2Z5
T: 1 800 830-6465 (sans frais)
F: 1 800 830-6436

McKesson Partenaires en distribution (Brampton)

8555 Torbram Rd.
Brampton, Ontario
L6T 5R1
T: 1 877 671-1376 (sans frais)
F: 1 888 600-8104

7. **Destruction autorisée.** Dans certains cas, le Client peut souhaiter détruire le produit au lieu de le retourner à Fresenius Kabi. Afin d'effectuer une destruction autorisée du produit, le Client doit demander et recevoir l'autorisation du Service à la clientèle de Fresenius Kabi sous la forme d'un numéro d'ARM, puis fournir un certificat de destruction indiquant que les produits ont quitté l'établissement du Client et ont été détruits par un tiers autorisé conformément aux lois en vigueur. Fresenius Kabi décline toute responsabilité pour les frais de manutention, de traitement ou de destruction.

Politique de retour de marchandises

8. Divers.

- a. Aucune déduction, aucune compensation ou aucun redressement de toute facture ne peut être effectué par le Client, sauf sur la base d'une note de crédit émise par Fresenius Kabi conformément à la présente Politique, et seulement alors avec le consentement écrit exprès de Fresenius Kabi.
- b. Les représentant(e)s de Fresenius Kabi ne sont pas autorisé(e)s à ramasser ou à détruire les produits à retourner.
- c. Fresenius Kabi se réserve le droit d'inspecter tous les retours avant d'accorder un crédit et de détruire sans crédit accordé tout emballage impropre ou dangereux pour la vente ou non conforme à la loi en vigueur.
- d. Les lois en vigueur interdisent à Fresenius Kabi de retourner des produits périmés et, par conséquent, Fresenius Kabi doit détruire tout produit périmé qui lui est retourné, même si Fresenius Kabi n'accorde aucun crédit pour ce produit.
- e. La présente Politique peut être révisée en tout temps, en tout ou en partie, par Fresenius Kabi. Fresenius Kabi peut, à son gré, fournir un avis de toute modification apportée à la présente Politique, mais n'est pas tenue de le faire.
- f. Fresenius Kabi émettra tous les crédits pour les produits retournés conformément à la Politique en vigueur au moment où Fresenius Kabi autorise le retour.
- g. Dans la mesure où la présente Politique entre en conflit avec toute loi en vigueur, la présente Politique sera réputée avoir été remplacée par la loi en vigueur.
- h. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des compléments d'information sur cette Politique, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle.